

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe de la
Gauche démocrate et républicaine
La Croix Blanche
63300 THIERS

Le 17 juillet 2017

Madame Lydia BOYER
Déléguée aux relations territoriales
du Groupe La Poste
1, rue Louis Renon
63033 CLERMONT FERRAND Cedex

Objet : bureau de St-Dier d'Auvergne
Nos références : AC/LC/0952

Madame la Déléguée territoriale,

Je viens d'être sollicité par des usagers du bureau de poste de Saint-Dier d'Auvergne.

Ils mentionnent qu'après une fermeture pour travaux d'une durée de six semaines, avec une ouverture au public le 20 juin, le bureau de poste de Saint-Dier d'Auvergne serait encore fermé pour une durée de deux semaines, la dernière de juillet et la première d'août.

Ainsi, cela ferait huit semaines de fermeture, ce qui pénalise fortement les usagers de ce bureau.

Vous organisez ainsi sa désaffection, incitant le public à se rendre dans d'autres bureaux, alors que certains usagers du bourg de St-Dier d'Auvergne ne possèdent pas les moyens de se déplacer.

De plus, vous n'ignorez pas que ce territoire connaît un afflux de personnes en période estivale.

Ainsi, je suis au regret de constater une nouvelle fois que votre recherche effrénée de gains de productivité n'épargne pas la cinquième circonscription du Puy-de-Dôme. Pire, ce territoire subit un véritable acharnement de votre part, visant à réduire au maximum les bureaux de plein exercice.

Concernant le bureau de St-Dier d'Auvergne, **je fais le lien avec le processus qui vous avez engagé pour sa transformation en Agence Postale ou Relais Commerçant, présenté à la Commission départementale de présence postale (CDPP) du 7 juillet dernier.** Vous justifiez en effet le choix des communes retenues pour « adapter le réseau de points de contact » par « l'analyse de l'activité... et de son évolution ». Avec une fermeture de 8 semaines, le diagnostic en sera facilité !

J'espère sincèrement que vous reviendrez sur cette décision de fermeture estivale et que vous pérenniserez le service public que les administrés sont en droit d'attendre.

Dans l'attente d'une réponse que je souhaite rapide, je vous prie de croire, Madame la Déléguée territoriale, en l'expression de mes sentiments les meilleurs. *et les plus enthousiastes*



André CHASSAIGNE